



**PRÉFÈTE  
DU LOIRET**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Avis de recrutement sans concours d'un adjoint  
administratif de l'intérieur et des outre-mer,  
en région Centre-Val de Loire,  
au titre de l'année 2024  
Périmètre Préfecture  
Référence à rappeler : RSC2024PREF18**

Date limite de réception des candidatures : **31 mai 2024** (le cachet de la poste faisant foi)

Date prévisionnelle d'examen des candidatures : **lundi 10 juin 2024**

Date prévisionnelle d'organisation des entretiens de sélection : **mardi 2 juillet**

Affectation des lauréats : **1<sup>er</sup> septembre 2024**

Le candidat retenu sera affecté à la préfecture du Cher, Place Marcel Plaisant, 18 020 Bourges.

**CONDITIONS D'ADMISSION A CONCOURIR**

- Aucune condition de diplôme n'est exigée,
- Être de nationalité française ou ressortissant d'un des États membres de l'Union Européenne ou de l'Espace Économique Européen,
- Se trouver en position régulière au regard du code du service national,
- Ne pas avoir de mentions portées sur le bulletin n° 2 du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions,
- Jouir de ses droits civiques.

**MODALITÉS DE DÉPÔT DES CANDIDATURES**

Pour faire acte de candidature, les candidats doivent adresser, par voie postale **uniquement avec la référence à rappeler : RSC2024PREF18** :

- un curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'études ainsi que le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés,
- une lettre de motivation,
- une enveloppe affranchie au tarif « lettre » ou « lettre verte en vigueur » et libellée à leurs nom et adresse,
- une copie recto-verso de leur carte nationale d'identité en cours de validité,

à la :

**PRÉFECTURE DE LA RÉGION CENTRE - VAL DE LOIRE ET DU LOIRET**

SGCD45 – SRH – Pôle Parcours Professionnels

181 rue de Bourgogne

**45042 ORLEANS Cedex 1**

**Toute candidature incomplète sera rejetée**

**DÉROULEMENT DU RECRUTEMENT**

- 1<sup>ère</sup> étape : une première sélection sera effectuée à partir des candidatures déposées,
- 2<sup>ème</sup> étape : les candidats pré-sélectionnés seront convoqués à un entretien.

**Renseignements : [pref-concours@loiret.gouv.fr](mailto:pref-concours@loiret.gouv.fr)**